

111809 - Ecrire des versets du Coran dans un récipient contenant de l'eau à faire boire à un malade

La question

Comment juger le fait d'écrire des versets du Saint Coran dans un récipient rempli d'eau et de faire boire l'eau à un malade?

La réponse détaillée

Louanges à Allah

Il n'y a aucun inconvenient à le faire. C'est une pratique rapportée d'après certains ancêtres. De nombreux ulémas en ont indiqué précisément l'autorisation.

Dans Zad al-Maad, 4/170, Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit à propos de l'exorcisation du (mauvais œil): « Un groupe des ancêtres a pensé qu'on peut lui (au malade atteint d'un mauvais œil) écrire des versets du Coran et les lui faire boire.

Moudjahid dit : **« Il n'y a aucun inconvenient à écrire du Coran, à laver les versets et à faire boire l'eau à un malade. »** Abou Qualaba a abordé dans le même sens.

On a rapporté qu'Ibn Abbas (P.A.a) a donné l'ordre d'écrire des versets du Coran, de les laver et de les faire boire à une femme en bute à des difficultés d'accouchement. Ayyoub dit : « J'ai vu Abou Qualaba écrire des versets du Coran, les faire laver et les faire boire à un homme souffrant. ».

Cheikh Muhammad ibn Ibrahim Al Cheikh (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: **« Est-il permis d'écrire des versets coraniques dans un récipient et de les lui faire boire à un malade? »**

Voici sa réponse: **« Il paraît qu'il n'y a aucun inconvenient à le faire. Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a mentionné qu'on avait vu un groupe des ancêtres**

écrire des versets coraniques et les faire boire à des malades.» Fatawa Cheikh Muhammad ibn Ibrahim.

Allah le sait mieux.